

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2987 - Vendredi 25 Août 2017 - Prix : 200 Fc

ENERGIE :

Les Emirats Arabes Unis soutiennent le secteur à hauteur 4 milliards Kmf



AFFAIRE COMORES TÉLECOM/ ITN

**Mgomri : "la procédure (...)
ressemble à une volonté
d'arnaquer l'État comorien"**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 37 Août 2017**

Lever du soleil:
06h 14mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



TROISIÈME ÉDITION DE LA BOURSE D'ÉTUDE DE MECK MORONI

«Twamaya Ya Maudu» est lancé

La Mutuelle d'épargne et de crédit ya Komor (Meck) de Moroni vient d'annoncer le lancement officiel, pour la 3eme fois, de son programme d'octroi de bourses d'études aux étudiants comoriens issus d'une famille membre de l'institution financière. Cette année Meck Moroni prévoit plus de 20 bourses grâce à ses partenaires. 17 sont déjà disponibles dont 13 nationales et 4 internationales.

Hier jeudi, Meck Moroni (la Mutuelle d'épargne et de crédit ya Komor) avait convié la presse nationale pour annoncer le lancement officiel de la 3eme édition de « Twamaya Ya Maudu », l'opération d'octroi de bourses d'études, initiée en 2015. La directrice exécutive de Meck-Moroni parle d'un programme qui consiste à octroyer des bourses d'études aux enfants méritants dont les parents sont membres de l'institu-



Meck Moroni lance la 3e édition de Twamaya ya maudu

tion de micro-finance.

Son objectif est « de soutenir l'excellence dans notre pays, mais aussi de soutenir les enfants issus de familles défavorisées », explique Laila Said Hassane, directrice exé-

cutive de cette institution financière, qui en l'espace de 2 années, a soutenu 35 enfants comoriens, dont 13 en 2015 et 22 l'année dernière.

Cette année, Meck Moroni a l'ambition d'octroyer plus de 20

bourses, « avec l'appui de nos partenaires du secteur privé, des institutions financières dont les 14 agences du réseau de la Meck », rasure la directrice, qui précise que d'ors et déjà 17 bourses sont disponibles.

Selon Mme Said Hassane, il y a deux types de bourse : nationale et internationale. « Sur les 17 bourses d'études universitaires dont nous disposons à ce jour, 13 sont nationales et 4 internationales, avec une allocation mensuelle respective de 50.000 fc et 150.000 fc, assurée d'octobre à juin pendant 3 ans », a-t-elle ajouté.

Sur les conditions d'éligibilité, le candidat doit d'abord être diplômé d'Université et avoir une mention. La priorité sera donnée aux enfants dont les ressources financières de leurs familles sont faibles. Le 8 septembre prochain, les 20 futurs boursiers seront connus, après la phase de sélection finale prévue le 2 septembre. L'appel à candidatures est déjà lancé depuis une semaine. Les bénéficiaires de cette bourse ont jusqu'au 30 août pour déposer leur dossier au siège de Meck Moroni auprès du service Marketing.

Ibnou M. Abdou

TRAVAIL :

La CTC renforce ses liens avec le syndicat général d'Egypte

Dans le cadre de la coopération syndicale Sud-sud, la confédération des travailleuses et travailleurs des Comores (CTC) a reçu une mission de la fédération égyptienne des syndicats, conduite par le syndicat général de la fonction publique, en vue de renforcer leurs relations.

"Les deux centrales syndicales ont convenu de renforcer leur relation dans le respect des principes et valeurs du mouvement syndical international, d'intensifier la solidarité des travailleurs de nos deux

pays », lit-on dans un communiqué de presse conjoint distribué après une conférence de presse tenue hier, dans les locaux de la Maison de l'emploi.

Les deux parties se sont mis d'accord de militer pour défendre la

démocratie, la paix et prônent le respect de l'exercice de la liberté syndicale et de privilégier le dialogue social, qu'elles considèrent comme levier pour le développement et la paix sociale.

« La partie syndicale égyptienne ne ménagera aucun effort pour l'adhésion de la CTC dans la grande famille syndicale du monde arabe afin d'ouvrir la CTC et les organisations affiliées à leurs homologues

des pays arabes », lit-on encore dans ledit communiqué.

En séjour aux Comores depuis le 19 de ce mois, la mission syndicale égyptienne a rendu des visites de courtoisie aux ministres de l'emploi et de la jeune ainsi que celui de la justice et la fonction publique. Le commissaire à la fonction publique de Ngazidja, le directeur de la maison de l'emploi ainsi que le point focal du bureau international du tra-

vail (BIT) ont reçu également leur visite. Selon l'impression de Hamady Orapy, vice-président du syndicat général de la fonction publique d'Egypte, « les autorités comoriennes apprécient beaucoup la CTC ».

A noter que les deux parties ont convenu de sceller cette coopération lors de la prochaine rencontre qui aura lieu en Egypte.

Toufé Maecha

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES : CONFÉRENCE DE PRESSE

"Être au 3e tour d'un Chan, illustre un exploit historique"

Avant l'accueil des Cœlacanthes (B), de retour de la Namibie, le président de la Fédération de Football des Comores (Ffc), entouré par le directeur du développement du football et le coach des

Cœlacanthes (A) ont fait face à la presse. Au menu, le bilan du Championnat d'Afrique des Nations (Chan), les échanges avec les autorités de l'Etat, par le biais de Mahamoud Salim Hafî, ministre des sports, enfin le parcours

encourageant des Cœlacanthes (A) et du contrat de leur coach.

En guise de préambule, Tourqui Salim, patron de la Ffc, a tenu à remercier le gouvernement pour son soutien financier, encourager le staff tech-

nique et le groupe engagé au Chan, pour leur présence au 3e tour qualificatif, enfin exprimer sa vive reconnaissance à l'égard des médias et du public pour leur mobilisation. « Je pense qu'il y a une flamboyante renaissance de notre football. Lors du Chan, tous les matches livrés à domicile ont été dominés. Cela illustre un exploit historique. Nous faisons du boom de la discipline, notre cheval de bataille. Et avec le précieux appui des autorités nationales et la détermination de divers staffs techniques, on s'achemine vers l'objectif », explique Tourqui Salim, président de la Ffc.

Sur les équipes nationales (les deux Cœlacanthes, le football féminin et les sélections des jeunes), notre interlocuteur ne tarit pas d'éloges : « Je suis confiant. Les négociations en cours avec le ministre des sports nous ont permis, entre autre, d'évoquer les préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations (Can). Il est bien engagé ».

Le financement des regroupements (matches amicaux) par les autorités permettra de peaufiner les Cœlacanthes et de mettre en place une équipe crédible et conquérante. « Le recrutement des joueurs étrangers ne constitue pas une bonne solution. La formation assure une relève de qualité. Un championnat des jeunes va être lancé » explique le conférencier. Halte donc au recours au mercenariat.

Amir Abdou continuera-t-il l'aventure ? « Je remercie la Ffc pour la confiance qu'elle témoigne envers le staff technique existant. L'aspect administratif et salarial est finalisé. Tout évolue dans le bon sens. Je continue toujours à travailler avec les Cœlacanthes (A). J'ai rencontré le ministre du sport. Il partage notre préoccupation. Son engagement suscite l'engouement et la motivation ».

Bm Gondet



Tourqui Salim président de la Ffc devant la presse avec Amir Abdou et Msahazi

ENERGIE :

Les Emirats Arabes Unis soutiennent le secteur à hauteur 4 milliards Kmf

Les Emirats Arabes Unis ont octroyé au gouvernement comorien une enveloppe de 4 milliards de nos francs pour appuyer le secteur énergétique aux Comores. Les travaux sont prévus de démarrer dès le mois d'octobre prochain.

Hier dans la matinée, le vice-président en charge de l'énergie a procédé une signature avec une société émiratie dite Fewa, dans le cadre de l'appui du gouvernement des Emirats Arabes

Unis au développement du secteur eau et électricité, à travers un don qui s'élève à 4 milliards de nos francs.

Selon les informations fournies par la vice-présidence, ce don

consiste en l'acquisition de huit groupes électrogènes Caterpillar à repartir sur l'ensemble des centrales des trois îles. Il est également prévu l'importation d'un lot de transformateurs électriques d'une puissance de 400, 250 et 100 Kva.

Dans ce projet qui s'étale sur une période de deux ans, Anjouan est classée prioritaire. D'après le vice-président en charge de l'éner-

gie, Djaffar Ahmed Said, 4 mégawatts seront rajoutés aux cinq mégas déjà disponibles sur l'île. En effet, avec cinq mégawatt seulement, Anjouan est dépourvu de groupes électrogènes de secours en cas de panne.

Sur les 576 Km de câbles que compte le pays sur son réseau électrique, le fonds d'Abu Dhabi prévoit de réhabiliter 10 Km de réseau

de moyenne tension, 20 Km sur la basse tension, 3 Km de câble de moyenne tension et 10 Km sur la basse tension. Des équipements dont des transformateurs sont aussi attendus. Un investissement qui devrait améliorer sensiblement les capacités de production et de distribution de l'électricité à l'échelle nationale.

Toufé Maecha

AFFAIRE COMORES TÉLÉCOM/ ITN

Mgomri : "la procédure (...) ressemble à une volonté d'arnaquer l'État comorien"

Comores Télécom donne sa version sur l'affaire l'opposant à la société Itn. Pour l'opérateur historique des télécommunications il n'a jamais existé un contrat entre les deux sociétés. La procédure de saisie engagée par l'entreprise ITN n'a aucune base juridique d'après l'avocat de Comores Télécom.

La direction de Comores Télécom monte au créneau après les accusations portées sur elle, au sujet d'un supposé refus de payer plus d'une soixantaine de millions de nos francs qu'elle devait à la société International Trade Négoce (Itn). Le directeur général de la société d'État persiste et signe dans une conférence de presse tenue hier jeudi, sur le fait qu'il n'y a jamais eu de contrat de vente signé entre les deux sociétés.

« Selon ce qu'ont rapporté les anciens dirigeants de Comores Télécom, en 2013 M. Mourad Bazi (patron d'ITN : ndlr) a demandé à Comores Télécom de lui faire une facilité de vente de téléphones portables qui étaient en sa possession et la société a accepté sur une base verbale de lancer une promotion d'un kits pour 10.000 fc, un appareil plus

une carte SIM dont 7000 fc devait revenir à Itn et les 3000 fc à Comores Télécom », reconnaît Oumara Mgomri directeur général de Comores Télécom.

« Effectivement c'est une facilité de vente accordée à la société Itn pendant une période de promotion. Il n'y avait aucun contrat que nous avons hérité sur cette procédure montrant que la société Itn a envoyé des appareils à Comores Télécom et qui vont coûter telle somme », a renchéri Me Kamaldine Ahmed, avocat de la société d'État, pour qui l'affaire est classée depuis octobre 2016 quand les procédures de saisie engagées sur trois comptes de la société à la Bdc, Snpsf et Exim Bank ont été annulées par la Cour d'appel.

M. Mgomri insiste que du moment où l'injonction de payer avec saisie a été levée en première instance, l'affaire, dit-il est close. « Pour Comores Télécom il n'y a aucun engagement avec la société ITN et considère que la procédure suivie par cette société ressemble beaucoup plus à une volonté d'arnaquer l'État comorien de plus de 60 millions fc. Et cela on ne l'acceptera pas », a-t-il martelé. Me Kamaldine Ahmed estime de son côté qu'il fallait faire la différence entre les pro-



Oumara Mgomri et son avocat en conférence de presse

cédures.

« On s'étonne que la société Itn confond les procédures, car la cour d'appel a été saisie sur une autre procédure pour le retour à l'injonction de payer. Comores Télécom a fait une opposition et la décision est sortie le 17 juillet 2017. En aucun cas elle ne parle pas de saisie attribution, alors qu'elle a été annulée depuis octobre 2016. Si Itn voulait une saisie, elle aurait engagé une autre procédure », a-t-il estimé. Cet avocat au barreau de Moroni pense que dans tout les cas de figure Comores Télécom étant une société

d'État bénéficie du principe de l'immunité d'exécution ».

« Les sociétés d'État sont en permanence couvertes par le droit de l'Ohada. On est surpris qu'aujourd'hui l'avocat de la société Itn qui est d'ailleurs le 6ème dans cette affaire vienne montrer que Comores Télécom n'a pas fait appel. Peut être la société Itn préfère se cacher sur ces confusions pour tromper la justice et accuser en même temps Exim Bank », fait-il observer. Et d'insister qu'« il n'y aucun dossier sur une quelconque saisie que la société Itn peut se faire prévaloir. Elles ont été

annulées en première instance et en Cour d'appel ».

A l'en croire, la cour d'appel a été saisie par Comores Telecom « sur la base de la décision qui a été prise avant hier selon les informations sorties dans la presse et les audiences précédentes. On a demandé un réexamen du dossier. Ce n'est pas le premier dossier qui concerne Comores Telecom sur une saisie, ce qui aboutit toujours à l'annulation par ce même principe du droit d'OHADA ».

Maoulida Mbaé

PÈLERINAGE 2017

Fatah tente de calmer le jeu

Le président de l'agence nationale du Pèlerinage, depuis l'Arabie Saoudite où il se trouve, essaie de s'expliquer suite à ce qui s'est passé mercredi dernier à Médine. Selon Abdoufatah Said Mohamed, il ne s'agit pas d'expulsion pour nos pèlerins, mais plutôt d'un changement d'hôtel, pour les installer dans un autre immeuble plus confortable. Il a même révélé à La Gazette / HZK-Presse, quelques surprises à la Mecque où les pèlerins comoriens commencent à arriver.

Suite à notre publication d'hier, Abdoufatah Said Mohamed a tenu, au cours d'un entretien téléphonique, à clarifier les choses. « Il s'agit plutôt du changement vers un logement plus confortable que le précédent », tient-il à clarifier, en sa qualité de président de l'agence nationale du pèlerinage. D'après lui, ce changement d'hôtel est causé par le retard au départ de Moroni. La réservation a été faite par rapport aux dates des 17, 18 et 19 août. Et « comme vous avez constaté, nous avons quitté les Comores les 19, 20

et 21, des dates qui ne convenaient pas au 1er contrat. J'étais dans l'obligation de trouver une solution à la dernière minute, afin que nos pèlerins puissent rester à Médine pendant les 4 jours, souhaités par la plupart des comoriens » précise Abdoufatah.

Il s'en prend à ceux qui ont véhiculé ces informations à travers les réseaux sociaux, et promet de porter plainte contre x. « Ce n'est pas parce qu'il a relaté ce qu'il a vu, mais parce qu'il a publié des fausses informations, et qu'il est venu ici en

tant que hadj mais pas en qualité de guide. Il fait un travail qui ne le concerne pas », martèle le président de l'agence nationale, qui reconnaît qu'en tant que responsable il accepte toutes critiques, à condition « qu'elles soient fondées... ».

Abdoufatah Said a confirmé à La Gazette que depuis hier jeudi, plus de 665 pèlerins comoriens ont déjà foulé la terre sainte de la Mecque. Le reste y est attendu incessamment, pour accomplir leurs rituels jusqu'à la fin du pèlerinage prévue le 5 septembre prochain.

Mais à son arrivée à la Mecque, le président de l'agence aurait découvert quelques désagréments. « J'ai constaté que les responsables des logements n'ont pas respecté leurs engagements », déplore-t-il. En vertu du contrat signé, rappelle-t-il, il est prévu 4 personnes par chambre mais pas 7 personnes. Sur place, il exige fermement le respect du contrat pour que les pèlerins comoriens puissent s'installer dans des conditions confortables.

Ibnou M. Abou

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Ngaya s'impose, arbitres menacés de lynchage

La 15e journée, comptant pour le championnat a eu lieu avant-hier. Elle se caractérise par une avalanche de buts (16) et de tentative d'agressions à Moroni. La victoire de Ngaya sur Étoile du sud (2-1) le hisse à la tête du championnat, provisoirement. Mais, elle a provoqué de sérieuses menaces verbales, gestuelles et physiques envers les arbitres. Ces derniers ont évité le lynchage, grâce à la haute sécurité de certains dirigeants des Sudistes.

Les stades de l'île ont animé les matches de la 15e journée, saison 2017. Dix buts ont été marqués et six, encaissés. Les matches les plus spectaculaires, en termes de réalisation est l'exploit de Jacm sur le Fc Hantsindzi (5-0) et en termes de violence à Moroni est le face-à-face entre Ngaya de Mde et Étoile du sud de Foubmouni. « Je comprends l'impatience de nos supporters. Les arbitres sont indécis et incompetents. Vous avez remarqué la confusion et l'anarchie. La patience a des limites », regrette le capitaine des Sudistes Daniel Massaro.

Ce qui a choqué le public neutre et aussi les supporters des deux équipes ce mercredi 23 août à Moroni, c'est surtout l'incompétence



Match Ngaya contre Etoile du Sud

manifeste de l'arbitre central. Il fut un moment où il a sifflé une faute contre Étoile du sud. Les joueurs de cette équipe s'arrêtent. Et quand il s'est aperçu que l'équipe censée bénéficier de la faute (Ngaya) est toujours en possession du ballon, il a laissé l'action continuer.

Cette confusion a embrasé le stade. Des huées, des insultes ont perturbé un climat jusque là apaisant et fair-play. Des menaces d'envahissement de terrain pour agresser l'arbitre central ont suscité la frayeur.

Les joueurs sont troublés. Les chocs se durcissent. Les cartons jaunes ont plu. Les arbitres ont pu rejoindre les vestiaires 43 minutes après le coup de siffler final, sous une escorte musclée de certains dirigeants de l'Étoile du sud. Le lynchage est évité de justesse. A quoi servent la formation, le recyclage et le perfectionnement des arbitres ? Les éléments de la force de l'ordre, du Croissant rouge et de Cosep ont brillé par leur absence.

Bm Gondet

Résultats

Jacm # Fc Hantsindzi (5-0)
Ngaya # Etoile du sud (2-1)
Alizee fort # Elan clug (0-3)
Apaches club # Enfants des Comores (0-1)
Ascej # Coin nord (2-1)i

Observation.

Volcan # Bonbon Djema (dimanche 27 août).

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Elhad Said Omar
Rédaction
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Al-hamdi Abdillah
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Touffé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la corniche Moroni Hankounou, Ngazidja -Union des Comores
Tel:773 27 28/773 82 83. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km



Bourses au mérite Twamaya ya Maudu

La **Meck-Moroni**, en partenariat avec l'**Université des Comores (UDC)**, et plusieurs partenaires du secteur privé, lance la troisième édition du programme de bourses d'étude au mérite **Twamaya ya Maudu**, destiné à soutenir financièrement les enfants brillants des clients-membres de la **Meck-Moroni**, poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, et dont les ressources sont limitées.

1) Critères d'éligibilité

- Etudiants et bacheliers ayant eu une mention à l'examen
- Etudiants et bacheliers disposants d'une préinscription ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- Bacheliers et étudiants, titulaires membres de la Meck-Moroni ou dont le responsable légal est membre de la Meck-Moroni.
- les étudiants bénéficiant d'un autre type de bourse, ne pourront pas prétendre à ce programme.

2) Inscription

Le dossier d'inscription est à retirer au service marketing de la Meck-Moroni ou à télécharger sur la page facebook officiel Meck-Moroni

Dépôt des dossiers

Pièces à produire :

- ✓ Une photocopie de la carte d'identité
- ✓ Une photocopie d'une attestation de validation du diplôme
- ✓ Une photocopie du relevé de notes des examens
- ✓ Une photocopie des bulletins trimestriels de la classe de Terminale (pour les bacheliers)
- ✓ Une photocopie du carnet du membre ou du carnet du représentant légal
- ✓ Un acte de naissance (pour attester de la filiation du représentant légal)
- ✓ Un curriculum vitae ne dépassant pas deux pages dactylographiées
- ✓ Une photocopie de l'inscription ou de la préinscription à l'université
- ✓ Le dossier d'inscription dûment rempli

Les dossiers seront envoyés à l'adresse suivante : Bourse d'étude Twamaya ya Maudu, Secrétariat de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni, BP 877, Route de la Corniche, Hankounou, Moroni, Ngazidja, Union des Comores. Tél : 773 27 28/ 773 82 83 / **au plus tard mercredi 30 aout 2017 à 14h.**